

Metz le 28 janvier 2010

24

RAPPORT

OBJET : TRANSFERT D'UN LOGEMENT DE FONCTION.

Afin d'assurer le gardiennage du site des Récollets, propriété municipale affectée en partie aux Archives Municipales, un logement de fonction de concierge est nécessaire.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de transférer le logement de fonction (type F1) du site des récollets de l'immeuble situé 1/3 rue des Récollets au 43 rue Taison à Metz. L'ancien logement de fonction très exigu, situé dans l'enceinte des « Récollets » est partiellement désaffecté pour être transformé en loge de gardien et en local technique.

La motion est en conséquence.

MOTION

OBJET : TRANSFERT D'UN LOGEMENT DE FONCTION.

Le Conseil Municipal,

La (les) Commission(s) compétente(s) entendue(s),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code des Communes ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée ;

VU la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 et notamment son article 21 ;

VU le Code du Domaine de l'Etat et notamment ses articles R92 à R104-1 ;

VU l'Etat des effectifs de la Ville de Metz au 1^{er} janvier 2010

Vu l'état des logements de fonction de la Ville de Metz,

DECIDE de transférer le logement de fonction (type F1) du site des récollets de l'immeuble situé 1/3 rue des Récollets au 43 rue Taison à Metz ;

AUTORISE, Monsieur Le Maire à prendre l'arrêté individuel correspondant.

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée :

Anne FRITSCH-RENARD